

4 mai 1988 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République et candidat à l'élection présidentielle de 1988, dans "Le Parisien Libéré" du 4 mai 1988, sur des questions sociales.

QUESTION.- Monsieur le Président, à Latché, il y a dix ans, vous m'aviez accordé une interview, vous étiez entouré d'amis, la France vous attendait. Je n'oublierai jamais l'atmosphère qui y régnait.

- F. MITTERRAND.- Dix ans déjà ? Il faisait beau... Il y avait de la lumière.

- QUESTION.- Pendant votre septennat, vous avez eu la volonté de rester proche de la vie quotidienne des Français. Ils sont en difficulté. Surtout les personnes âgées, dont la situation ne s'est guère améliorée. Actuellement, ceux qui ont travaillé pendant toute leur vie et qui ont cotisé se plaignent du système qui limite le remboursement des soins et des médicaments.

- F. MITTERRAND.- Ce n'est pas avec des mesures de ce type que l'on rétablira l'équilibre de la Sécurité sociale. Je pense particulièrement à la décision qui a consisté à réduire les remboursements de médicaments pour les grands malades. Cela frappe souvent les personnes très malades, âgées, qui ont déjà suffisamment de difficultés pour ne pas avoir à supporter cette charge supplémentaire. La Sécurité sociale a besoin d'une bonne gestion. En 1983, les gouvernements Mauroy et Fabius avaient obtenu un excédent de 11 milliards de francs, en 1984 un excédent de 16 milliards, en 1985 un excédent de 13 milliards.

- Lorsqu'en mars 1986 le gouvernement de M. Chirac a reçu cet héritage, il a trouvé 30 milliards de francs en trésorerie. Aujourd'hui, les perspectives sont différentes, car pour 1988, le déficit va, me dit-on, s'élever à 19 milliards.

- Le problème sera examiné par le prochain gouvernement. Avant toute chose il établira un bilan pour savoir exactement où l'on en est. Il examinera les conclusions du rapport des "sages" et les études du Conseil économique et social. Je pense qu'avant de se précipiter, comme le voudrait le gouvernement actuel, sur des augmentations de cotisations, il sera possible de réaliser des économies par une meilleure gestion hospitalière et de revenir, cette année, à l'équilibre.\

QUESTION.- On a senti, lors de votre débat avec Jacques Chirac à la télévision, que vous auriez eu autre chose à dire de vos projets, notamment en ce qui concerne les exclus.

- F. MITTERRAND.- En tout cas, j'aurais aimé traiter davantage de sujets d'avenir. J'ai d'ailleurs insisté pour cela à plusieurs reprises. Les téléspectateurs ont pu le constater. Mais visiblement mon vis-à-vis, lui, ne le voulait pas. Je ne désirais pas égarer ceux qui nous écoutaient dans la perpétuelle et inutile guerre des bilans, mais aller à l'essentiel, dire ce qu'on fera après le 8 mai `deuxième tour`. La campagne électorale dure depuis des mois. Tout a été dit sur le passé et les électeurs ont tranché cette question le 24 avril, dès le premier tour de scrutin. Maintenant, seul l'avenir compte. Songez que je n'ai pu aborder qu'à peine, et par un biais, le problème de la pauvreté.

- QUESTION.- Quelle solution envisagez-vous ?

- F. MITTERRAND.- Rétablir l'impôt sur les grandes fortunes et créer, grâce à ce financement, un revenu minimum garanti pour les plus pauvres. La grande pauvreté est un phénomène apparu il y a quinze ans accéléré par la montée du chômage et le nombre des chômeurs en fin de droits. Ce phénomène analysé dans deux livres : l'un de M. Lenoir, l'autre de M. Stoléru, ministres au temps de M. Giscard d'Estaing et dans un rapport très approfondi commandé par M. Barre en

temps de la discussion et dans le rapport des approches communes par l'Etat en 1980 est donc antérieur à mon élection. Actuellement, on estime qu'il existe en France plus de 500000 "nouveaux pauvres" qui ne possèdent rien, strictement rien. C'est un devoir que de leur procurer un revenu qui soit un véritable droit à la vie et à la dignité.

- QUESTION.- Approximativement, combien par mois ?

- F. MITTERRAND.- On pense à 2000 francs pour une personne. Si c'est un couple, 1000 francs de plus. S'il y a des enfants, 600 francs par enfant. Vous voyez que cela reste très modeste. Mais il faut simultanément régler l'insertion sociale des bénéficiaires de cette mesure afin d'éviter qu'il ne s'agisse d'assistance. Car, ce dont souffrent ces pauvres qui n'ont pas toujours été pauvres, qui ont été victimes des transformations de notre société, c'est à la fois, bien entendu, de n'avoir rien, mais aussi d'être exclus. C'est, je le répète, leur dignité qui est en cause. Rejetés de tous, on peut imaginer leur détresse. Donc le revenu minimum doit être associé, par une étroite relation entre l'Etat et les collectivités locales, à une réinsertion sociale. Le Premier ministre-candidat ` Jacques Chirac ` propose, lui, une sorte d'aide facultative à environ vingt mille personnes sélectionnées sur on ne sait quels critères. On reste loin du compte ! Selon nos estimations, le revenu minimum peut coûter 8 milliards de francs. C'est pour cela, notamment, que je préconise l'impôt sur les grandes fortunes dont les dispositions majeures ne seraient pas très différentes de celles que l'on a connues avant 1986, si ce n'est qu'il n'interviendrait qu'à partir de 4 millions et non de 3, à cause de l'inflation. Il devrait rapporter, avec des dispositions annexes sur lesquelles je ne m'étendrai pas, six milliards environ, la différence de 2 milliards était assurée par le budget.\

QUESTION.- Pouvez-vous citer d'autres cas d'exclusions ?

- F. MITTERRAND.- La liste est longue, du fait du chômage, de l'origine raciale, de l'échec scolaire, du logement, etc, etc... Et n'y-a-t-il pas une certaine forme d'exclusion à l'égard d'un grand nombre de femmes ? Elles ne sont pas formées pour les métiers les mieux rémunérés. A qualification égale, leur salaire est de 15 %, en moyenne, inférieur à celui des hommes ! Ce sont elles qui fournissent les 2 tiers des smicards et le principal contingent des chômeurs de longue durée. Partant de petits salaires, elles reçoivent de petites allocations. Celles qui ont à élever des enfants tout en travaillant à l'extérieur ne disposent pas des équipements collectifs nécessaires, crèches, garde des enfants, etc... Et les femmes seules ? Leur condition reste souvent très difficile. Il faut penser à tout cela et s'attaquer à ces problèmes de fond. Ce sera l'une de mes premières préoccupations après le 8 mai.\

QUESTION.- Monsieur le Président, de quelle manière pourriez-vous faire réhabiliter le travail manuel ? En France, l'ambition prioritaire des gens est le baccalauréat et ensuite l'université. Dans les pays qui nous entourent comme l'Allemagne, la Suisse, le Luxembourg, et d'autres pays proches, le travail manuel n'est pas dévalorisé comme en France.

- F. MITTERRAND.- J'ai demandé, en 84 ` 1984 ` , un rapport au Collège de France sur "l'enseignement de l'avenir". On ne s'était pas adressé de la sorte à cette haute institution... depuis François 1er. L'une des principales conclusions de ce rapport, qui m'a été remis un an plus tard, portait précisément là-dessus, recommandant que les types divers d'enseignement, de formation et de métier soient mis sur le même -plan et considérés d'égale façon. Il n'y a pas des études nobles et d'autres qui ne le seraient pas.

- QUESTION.- Justement, il y a un autre problème, tout ce qui touche à la sélection à l'université est considéré comme une atteinte à l'égalité des chances...

- F. MITTERRAND.- Vous savez, les jeunes désireux d'aller vers des études qui exigent une difficile sélection sont libres de le faire. C'est la vocation des grandes écoles. La sélection librement consentie, je trouve cela très bien. L'université, elle, offre des disciplines très variées. Un jeune étudiant - c'était mon cas ! - ne sait pas toujours à 18 ans ce qu'il doit choisir. Il a besoin de réfléchir, de mûrir. Or, le seul barrage pour entrer à l'université c'était, c'est toujours, le baccalauréat. Pourquoi créer un obstacle supplémentaire ? Déjà toute l'enfance est marquée par cet examen, les familles s'organisent en espérant que leurs enfants auront le baccalauréat et voilà que, tout d'un coup, on leur dit : "Attention, après le bac il y aura un autre examen qui sera éliminatoire". Au terme de toutes les études universitaires, il y a examen, donc sélection. Mais

pourquoi l'imposer au début ?

- QUESTION.- Le problème, c'est qu'à l'heure actuelle, seulement 30 % des jeunes gens qui entrent à l'université, arrivent à avoir un diplôme... nos universités fabriquent des chômeurs.

- F. MITTERRAND.- L'échec scolaire peut être corrigé d'une manière efficace, en diversifiant les orientations et en préparant les jeunes à des études techniques qui souvent les passionneront.\

QUESTION.- Pour vous, quels ont été les événements les plus importants du septennat ?

- F. MITTERRAND.- Chacun les classera selon son optique ! Du point de vue législatif, je pense à la loi sur la décentralisation, qui a modifié les structures de la France comme on ne l'avait pas fait depuis plusieurs siècles, à la loi Roudy sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes, aux lois Auroux sur le dialogue au sein de l'entreprise. Sur le -plan extérieur, je pense à notre ancrage dans l'Europe avec la décision d'une Europe technologique et celle du grand Marché européen pour 1992, etc...

- QUESTION.- Pensez-vous que la société française ait beaucoup évolué depuis sept ans ?

Pensez-vous que les orientations que vous auriez à prendre demain devaient être fondamentalement différentes de celles de 81 `1981` ? Lors du débat avec Jacques Chirac, vous avez évoqué la continuité de la politique française.

- F. MITTERRAND.- J'ai parlé de continuité surtout en matière de politique étrangère. Lorsque le Premier ministre m'a objecté : "Mais vous étiez contre la Constitution, vous étiez contre la force de frappe nucléaire..." Je lui ai répondu qu'il s'était passé vingt-quatre ans entre le moment où, membre de l'opposition, j'avais combattu ces institutions et cette stratégie et le moment où j'ai été appelé à présider la République. J'ai alors estimé que c'eût été une faute que de vouloir écrire l'Histoire à l'envers et qu'il fallait tenir compte de ce qui avait été accompli.

- QUESTION.- On se souvient qu'en 81, il y avait eu cette explosion de joie populaire, cette rupture, avec l'arrivée de la gauche au pouvoir. Ces temps-ci, on sent moins cet enthousiasme populaire, on sent les Français désabusés...

- F. MITTERRAND.- L'arrivée au pouvoir d'un gouvernement de gauche, on n'avait pas vraiment vu cela depuis 1936, depuis le Front populaire. Et sous une forme différente, puisque c'était sous la Troisième République. Mais je ne suis pas sûr que vous ayez raison. Les Français ne sont peut-être pas aussi désabusés que vous l'imaginez !\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous pourriez en avoir assez et dire un jour : "je change le septennat en quinquennat et je m'en vais pour laisser la présidence à un autre".

- F. MITTERRAND.- On ne change pas des institutions par goût personnel ou pour s'accommoder d'un cas particulier, en l'occurrence le mien. Je n'avais pas spécialement envie de me présenter. Je pensais qu'il serait mieux qu'un autre candidat, proche de ma pensée, de ma famille politique d'origine fût en mesure d'être élu. Michel Rocard, par exemple, eût été un bon candidat et il n'était pas le seul dans ce cas. Mais l'analyse politique à laquelle nous avons procédé nous a montré que si nous voulions assurer le maximum de chances je devais tenter, moi-même, pour la gagner, cette bataille difficile. Si je suis élu, je le serai pour sept ans. S'il y a une réforme constitutionnelle en faveur des cinq ans à la demande la majorité des groupes politiques, je ne m'y opposerai pas. Cependant, a priori, cette réforme ne me visera pas.

- QUESTION.- En effet, la loi n'est pas rétroactive.

- F. MITTERRAND.- Elle n'est jamais rétroactive. Ma décision restera donc du domaine de l'appréciation personnelle.\

QUESTION.- Vous parliez de famille politique, tout à l'heure. Le Premier ministre que vous choisirez, si vous êtes élu, sera donc de votre famille politique ?

- F. MITTERRAND.- Ce serait logique. Il semblerait bizarre qu'un peuple choisisse un Président pour ce qu'il propose et que ce président charge aussitôt l'un de ses opposants du soin de mener à bien son projet. Cependant je me réserve de désigner le Premier ministre cette fois-ci et plus tard sans m'embarrasser d'interdits.

- QUESTION.- M. Chirac en tiendra compte de toute façon. Il a affirmé qu'il respecterait la tradition républicaine, qu'il démissionnerait...

- F. MITTERRAND.- Il n'y a pas d'exemple d'un Premier ministre restant en place après une

élection de ce genre.\

QUESTION.- L'écrivain que vous êtes regarde-t-il tout cela de l'extérieur ? Vous faites partie de l'Histoire. Que reste-t-il pour l'écriture ?

- F. MITTERRAND.- Comme vous le voyez, j'ai préféré l'action. Disons simplement que j'aime écrire - tout en en connaissant la difficulté - et que j'essaie d'écrire dans un français honnête.

- QUESTION.- Vous avez eu de très grands succès publics.

- F. MITTERRAND.- Oui, mais je fais autre chose.

- QUESTION.- On peut se détacher de l'action ?

- F. MITTERRAND.- Si je vous répondais oui, vous diriez "il ne le semble pas" et vous auriez raison.

- QUESTION.- Ma toute dernière question : le secret de votre forme superbe ?

- F. MITTERRAND.- Je n'en sais rien, mais j'ai une grande discipline de vie. J'ai reçu de mes parents une bonne santé et connu très peu d'accidents de parcours.

- QUESTION.- J'ai écrit un article sur le livre de votre frère. C'est un livre extraordinaire qui montre le Président de la République, M. François Mitterrand, dans son contexte familial. C'est un livre qui vaut largement tous les livres qu'on a publiés sur vous ou à propos de vous. Vous étiez heureux dans votre famille ?

- F. MITTERRAND.- Le livre de mon frère m'a épaté. Je l'ai trouvé remarquable, très sensible et très précis. C'est un scientifique, un polytechnicien, qui a donné à son récit une tonalité émouvante. Comme vous le savez nous étions nombreux dans ma famille, huit frères et soeurs qui sont, aujourd'hui, tous vivants et très proches les uns des autres. Une certaine solidité, quoi ! Comme beaucoup de familles de ce type de bourgeoisie provinciale nous avons été élevés librement mais sans facilité, ni au singulier, ni au pluriel !

- QUESTION.- Et après le 8 mai, monsieur le Président ?

- F. MITTERRAND.- Je me consacrerai à ma tâche. J'essaierai de répondre aux problèmes quotidiens que se posent les Français et de résoudre les difficultés de leur vie. Ce sera le principal de ma mission, sans oublier, bien entendu, la présence de la France dans le monde.\